

Soutenabilité environnementale de la production d'électricité

Réduction des émissions atmosphériques : engagements et réalisations de la Société Béninoise de Production d'Electricité

Indicateurs	2021	2022	2023	2024	2025	2026 (Prév.)
Part des combustibles dans le mix de production	100 %	97,97 %	94,44 %	95,26 %	94,61 %	86,86 %
Part des Énergies Renouvelables (ERs) dans le mix de production	0 %	2,03 %	5,56 %	4,74 %	5,39 %	13,14 %
Émissions de polluants atmosphériques dues à la production d'électricité (t CO ₂ éq.)	393 084	372 493	285 075	337 177	288 320	-
Émissions de CO ₂ évitées grâce aux ERs (t CO ₂ éq.)	-	6 980	14 994	14 726	14 676	-

Dans le contexte actuel de préoccupations croissantes concernant les émissions de gaz à effet de serre et la lutte contre le changement climatique, la Société Béninoise de Production d'Électricité (SBPE) s'engage activement à réduire son empreinte carbone et à promouvoir les énergies renouvelables. À travers une série d'initiatives et d'investissements, la SBPE œuvre pour un avenir énergétique plus propre et plus durable.

Évolution du mix de production

Sur la période 2021-2025, le mix de production d'électricité demeure largement dominé le gaz naturel, complété en appoint par les combustibles liquides, avec une part supérieure à 94 %. Toutefois, la tendance baissière observée devrait s'accentuer en 2026, avec une part des combustibles à 86,86 %.

En parallèle, la contribution des énergies renouvelables (ERs) progresse. Nulle en 2021, elle atteint 2,03 % en 2022 suite à la mise en service de la centrale solaire DEFISSOL (25 MWc), puis se stabilise autour de 5,23 % en moyenne annuelle entre 2023 et 2025. Une hausse significative est attendue en 2026 (13,14 %) grâce à l'entrée en exploitation des deux nouvelles centrales solaires, FORSUN et TTC, portant la capacité solaire installée à 75 MWc.

Impact environnemental

Les émissions atmosphériques issues de la production électrique diminuent globalement sur la période, malgré une hausse ponctuelle en 2024, liée à un recours aux combustibles liquides en raison de quelques perturbations notées dans l'approvisionnement en gaz naturel. Les émissions de CO₂ évitées grâce aux ERs, stabilisées autour de 14 700 t CO₂ éq., confirment l'impact environnemental positif de cette transition, appelée à s'amplifier à partir de 2026.